Communauté de Communes des Sucs

Compte rendu du Conseil Communautaire

Du mercredi 29 mai 2024

à 19h30
Espace Gérard Defour
Salle multiactivités
à Lapte

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 29 mai à 19h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sucs dûment convoqué s'est réuni à Lapte sous la Présidence de Monsieur Daniel FAVIER**.**
Date de convocation du Conseil Communautaire : le 20 mai 2024.

PRESENTS :

Mme Sandrine ARIES, Mr Jean-Paul AULAGNIER, Mme Evelyne BAYET, Mr Jean-Pierre CHAPUIS, Mme Andrée COTTE, Mr André DEFOUR, Mr Eric DUBOUCHET, Mme Nadine DUFOUR, Mr Daniel FAVIER, Mr Alain FOURNIER, Mme Amanda GERENTES (à partir de 20h15), Mme Patricia GOUDARD, Mme Isabelle LEGRAND, Mme Huguette LIOGIER, Mr Pierre LIOGIER, Mme Véronique MERLE, Mme Sophie MOUNIER, Mr André NICOLAS, Mr André PERRIER, Mme Maryse RIBEYRON, Mr Jean-Paul ROCHE, Mr Victor SABATIER, Mme Josiane SUC.

EXCUSES ET POUVOIRS :
Mr Alain LUTZ donne pouvoir à Mme Patricia GOUDARD
Mme Emilie GUERIN donne pouvoir à Mme Véronique MERLE
Mme Amanda GERENTES donne pouvoir à Mme Nadine DUFOUR jusqu'à 20h15
M. Pierre ASTOR

ABSENTE non excusée :
Mme Marie-Pierre SAHUC

Secrétaire de séance : Mme Sophie MOUNIER

****

Approbation du compte rendu de la séance précédente

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance précédente.*

RH : Modification délibération du 11/12/2009 relative au temps partiel sur autorisation
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la fixation des quotités du temps partiel sur autorisation de 50 à 99 % dans le cadre des départs en retraite progressives suite aux nouveaux textes relatifs à la réforme des retraites.*

RH : avancements de grade
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire à l'unanimité, approuve, les avancements de grade proposés pour trois agents (adjoint animation principal 2e classe (catégorie C) au 01/06/2024, adjoint animation principal 2e classe (catégorie C) au 01/11/2024 et adjoint technique principal 1e classe (catégorie C) au 01/11/2024).*

Prime pouvoir d'achat
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le versement de la prime de pouvoir d'achat selon les modalités présentées.*

Fonds de concours
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.
Monsieur Pierre LIOGIER demande, pour le dossier de Grazac, pourquoi « exceptionnel », Madame Evelyne BAYET dit que la demande ne répond pas aux thèmes actuels « voirie et attractivité ».
Monsieur Eric DUBOUCHET dit qu'on anticipe une enveloppe « équipements structurants » qui est globalement à définir.
Monsieur Daniel FAVIER dit que la participation CCDS à la micro-crèche permettra à Grazac d'obtenir les

fonds CAF.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les montants de fonds de concours proposés aux communes de St-Julien du Pinet et de Gazac et donne un accord de principe sur la création d'une nouvelle enveloppe « équipements « structurants ».*

Remplacement membre élu du CIAS

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.
Monsieur Alain FOURNIER dit que Madame Emilie GUERIN ne souhaite pas être membre du CIAS.

Il est décidé de surseoir à statuer.

Groupement de commande pour achat électricité SDE43

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.
Monsieur Alain FOURNIER dit que cela a limité les dépenses d'énergie de sa commune.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le renouvellement de l'engagement de la CC des Sucs auprès du groupement de commandes pour l'achat d'électricité, autorise la collecte auprès des gestionnaires de réseaux des informations de la CC des Sucs, et autorise la signature par M. Le Président ou son représentant de la convention constitutive du groupement ainsi que tout document se rapportant à ce groupement.*

IHL 43

Madame Evelyne BAYET présente le rapport 2023.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte du bilan d'activités 2023 d'IHL 43, approuve à l'unanimité la cotisation de 5 363,10 € pour 2024, et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette adhésion.*

ZS Carlette : agitaform montage foncier

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.
Monsieur Jean-Paul ROCHE dit que le nombre de places de parking paraît insuffisant et que c'est une vraie Interrogation aujourd'hui.
Madame Evelyne BAYET répond qu'il faudra encourager le covoiturage car on ne pourra pas artificialiser beaucoup de surfaces en plus. Elle rappelle qu'il s'agit ici du montage juridique à valider.

➢ *Le Conseil Communautaire à l'unanimité, valide la proposition de montage juridique et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à sa mise en œuvre.*

Centre aquatique

Madame Evelyne BAYET présente le dossier. Elle donne les précisions suite au dernier Conseil Communautaire sur le prix d'entrée.
Monsieur Alain FOURNIER regrette qu'on ait arrêté trop rapidement le COPIL, qui aurait pu traiter ce sujet.
Madame Evelyne BAYET dit qu'il peut très bien être réuni, par exemple, pour évoquer le bilan.
Monsieur André NICOLAS précise que les modalités d'occupation du domaine publique pourraient être alignées avec celles de la mairie.
Madame Evelyne BAYET répond que cela sera regardé.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les conventions à passer sur le site de l'O des Sucs et autorise M. Le Président ou son représentant à les signer, ainsi que tout document se rapportant à leur mise en œuvre.*

Commissions des billetteries

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire à l'unanimité, valide la proposition de commission unique à hauteur de 5 % et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de ce nouveau tarif.*

Modification de la régie de l'OT

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la modification de régie de l'OT et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette modification.*

Lavalette BP 2024

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER précise que les subventions des tranches 3 et 4 sont difficiles à recouvrer car il manque encore des pièces administratives à fournir par le syndicat, mais difficiles à retrouver pour certaines suite aux derniers changements de secrétaire. Il dit aussi que le LEADER a été sollicité mais a fait l'objet d'un refus. Le syndicat souhaite remettre en place des stages de voile, mais il évoque un gros problème d'hébergement.

(Arrivée de Madame Amanda GERENTES à 20h15).

La problématique récurrente des cyano bactéries vient également handicaper le fonctionnement de la base. Difficile de trouver également des gens compétents, tant pour la voile que pour les fonctions de maître nageur.
Madame Huguette LIOGIER souligne que Lavalette est de nouveau inscrite à la Fédération Française de Voile.
Monsieur Pierre LIOGIER demande la confirmation que la base est gérée en régie directe.
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER confirme que c'est le cas depuis 2022. Il dit que certains équipements ont été remis en état mais le fonctionnement de la base est handicapé par les travaux en cours et la baisse du niveau de l'eau qui en découle. Il dit qu'une étude va être financée pour voir s'il est possible de lancer des activités 4 saisons.
Monsieur Pierre LIOGIER dit que la réflexion pourrait être faite ensemble avec le SIVOM du Meygal pour une recherche de complémentarité.
Monsieur André DEFOUR dit qu'une réflexion est aussi en cours pour relier Lapte à Lavalette et Lavalette avec le Haut-Lignon, dans le cadre de la voie verte.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la participation de la CCDS sur les montants sollicités, et autorise M. Le Président ou son représentant à mandater les sommes correspondantes.*

EPAGE-CEN 2024

Monsieur André DEFOUR présente le dossier. Il indique le rôle important des communes sur l'inventaire des zones humides.
Monsieur Alain FOURNIER rappelle que, sur le secteur de la Passerelle, on travaille avec la LPO concernant 3 mares.
Monsieur André DEFOUR dit également que l'EPAGE est disposé à accompagner la CCDS sur le volet de protection des inondations.
Monsieur Pierre LIOGIER trouve que le document transmis aux communes est du « copier-coller ». Il s'inquiète sur le calendrier de travail qui n'est pas claire et qui devrait être complémentaire à la mise en place du plan communal de sauvegarde par la commune. D'autre part, il trouve exorbitant les montants proposés.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide les propositions de travail partenarial avec l'EPAGE et le CEN, et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à leur mise en œuvre.*

OPAH de la CCDSucs

Madame Maryse RIBEYRON présente le dossier. Elle explique que suite à de nouvelles dispositions réglementaires, tout a été bloqué et que le travail précédemment effectué est à refaire. Elle précise les propositions du Bureau et de la Commission sur ce dossier.
Monsieur Daniel FAVIER craint que l'on fasse du saupoudrage.
Monsieur Alain FOURNIER dit qu'il ne comprend rien dans ce dossier et qu'il renvoie souvent les gens vers la Maison France Service qui fait le maximum pour aider les gens, pour au final des aides très faibles.
Monsieur Pierre LIOGIER pense qu'il faut signer l'OPAH et lancer un animateur.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité moins une abstention :*

- valide le renouvellement de la convention ANAH-Département sur le renouvellement SPPEH 2024 (cotisation 0,15 €/hab) en autorisant M. Le Président ou son représentant à signer l'avenant correspondant et tout document se rapportant à la mise en œuvre de cette décision ;
- valide le dépôt d'une OPAH et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de cette OPAH ;
- valide l'inscription de la CCDS dans le dispositif Pacte et le SPRH, la loi prévoyant que les EPCI sont nécessairement partenaires, sous couvert des conditions qui restent à déterminer.

Colonne OM-TRI-VERRE : référé pré-contractuel d'une société

Monsieur Eric DUBOUCHET présente le dossier et indique qu'il faut relancer une consultation pour le lot 1.
Madame Nadine DUFOUR demande ce qui a été déclaré comme non conforme.
Monsieur Eric DUBOUCHET répond qu'il aurait fallu demander un échantillon à tous les candidats, ou n'en demander aucun.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte du jugement relatif au référé et du lancement d'une nouvelle consultation (appel d'offre ouvert) sur le lot 1 « acquisition de colonnes OM-TRI ».*

SPANC : rapport d'activité du délégataire

Monsieur Eric DUBOUCHET présente le dossier. Il rappelle que la DSP se termine en 2027 et que le travail s'est concentré sur Retournac qui avait beaucoup de retard.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte du rapport d'activités SPANC 2023.*

Réforme des Tickets Loisirs / changement été 2024

Madame Amanda GERENTES présente le dossier. L'idée est de favoriser davantage les enfants du territoire. Le règlement intérieur devra être adapté en conséquence.
Monsieur Alain FOURNIER remercie la CCDS d'avoir contacté sa commune au préalable via une enquête.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide cette proposition d'organisation des Tickets Loisirs à partir de l'été 2024 et valide la suppression des sous régie de Lapte et st Maurice.*

Indémnités compensatrices et subventions périscolaires

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, maintient le système existant pour les communes d'Araules, Beaux, Lapte, Retournac, St-Julien du Pinet et St-Maurice de Lignon et autorise le Président à mandater les indemnités compensatrices correspondantes.*

Elle explique ensuite le cas spécifique du Périscolaire d'Yssingeaux qui est géré par un Centre de Loisirs avec des tarifs appliqués aux usagers.
Monsieur Pierre LIOGIER ne souhaite pas que les 55 % soit inscrits dans le marbre pour les prochaines années.
Madame Amanda GERENTES prend acte mais dit qu'il faut bien fixer un cadre et maîtriser le budget.
Monsieur Alain FOURNIER dit qu'il faut qu'il y ait une maîtrise par la CCDS. Si elle valide, elle doit assumer.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

- approuve la prise en charge par la CCDS du reste à charge du service dans la limite de 55 % du transfert de charges via une indemnité compensatrice pour la durée de la convention ;

- fixe celle-ci à 50 245 € pour l'exercice 2024 et charge le Président d'établir le mandat correspondant ;
- dit que le plafond de 55% susmentionné pourra être revu, en accord entre les parties, en cas de modification significative du service ;
- charge le Président de signer tout document afférent à ce dossier.

Elle explique la situation des Sucs en Herbe relatif au Périscolaire sur l'Etablissement Saint-Gabriel d'Yssingeaux et présente la proposition de soutien financier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
- *approuve l'établissement d'un avenant à la convention pour la période de 2024/2026 et charge le Président de le signer ;*
- *approuve la mise en place d'un forfait annuel fixe de 27 000 € concernant le financement du périscolaire des Sucs en herbe en choisissant comme base le tarif de la CAF pour le périscolaire soit 0.59€/h (charge à la structure d'équilibrer avec ses ressources propres (famille, animations, OGEC…).*

Elle explique enfin la situation des 4 ALSH.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les subventions 2024/2026 pour les ALSH d'un montant total de 85 000 € et autorise le Président à signer tout document relatif à ce dossier.*

Création d'un LAEP

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER se demande si on ne crée pas le besoin et s'il ne faut pas être vigilant face aux rigueurs budgétaires annoncées.
Monsieur Pierre LIOGIER et Monsieur André NICOLAS trouvent bizarre que l'on compare des actions sociales et des caméras, exemple cité par Monsieur Jean-Paul AULAGNIER pour un besoin non avéré à Lavalette.
Monsieur Eric DUBOUCHET pense qu'il faudrait faire un bilan à 3 ans.
Monsieur Alain FOURNIER regrette que les engagements de la CAF ne soient pas constants et pas dégressifs. Sur d'autres besoins qui existent depuis 30 ans, il dit qu'on ne sait pas évoluer et éventuellement baisser le service rendu s'il n'était pas justifié.
Madame Huguette LIOGIER invite également à faire une évaluation au bout de 3 ans, après avoir pris l'exemple de la « Petite Pause » à Lapte.
Monsieur André DEFOUR dit qu'on peut parler d'assistanat ou d'humanité selon la philosophie de chacun.
Madame Nadine DUFOUR dit que des enfants sont en détresse et qu'ils seront peut-être demain des parents en détresse. On ne peut pas ne pas prendre en compte ces problématiques.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,* approuve la création de ce service, son organisation (financière et RH) et autorise le Président à signer tout document en rapport avec ce dispositif.

Bilan du Point Information Jeunesse

Madame Amanda GERENTES invite les élus à en prendre connaissance.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte du bilan du PIJ 2023.*

Bilan des services et RPE + REAAP

Madame Amanda GERENTES invite les élus à en prendre connaissance.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,* prend acte du bilan du RPE et celui du REAAP 2023.

École de Musique/ Tarifs & Règlement Intérieur

Mme Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le Règlement Intérieur actualisé et les tarifs d'inscription à l'École Intercommunale de Musique pour la rentrée 2024/2025.*

École de musique / soutien à la banda de Retournac
Mme Amanda GERENTES présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la mise en place d'un accompagnement pour la Banda de Retournac à hauteur de 0H30 hebdomadaires dans le cadre du service École de Musique dès la rentrée de septembre 2024, ainsi que l'avenant à la convention entre la CCDS et la banda de Retournac et charge le Président de le signer.*

La réunion est close à 22h30.
Monsieur le Président remercie les conseillers communautaires et Madame le Maire de Lapte et invite les conseillers à prendre le verre de l'amitié.